

**DELIBERATION N°04 ...DU 22 OCTOBRE 2004
RELATIVE AU COMITE DE SUIVI
DU FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL VOTE EN 2003**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la lettre du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en date du 9 août 2004 adressée à Messieurs les Présidents des conseils d'administration des agences de l'eau et relative à l'information des conseils d'administration des agences de l'eau sur l'utilisation des crédits provenant du fonds de concours exceptionnel rattaché au budget du ministère en 2004,

DELIBERE

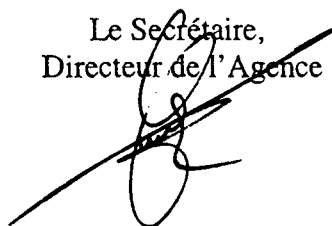
Article unique :

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie désigne :

M. CLAUDE HALBECQ
M. DANIEL MARCOVITCH
M. BERNARD SCHOCKAERT

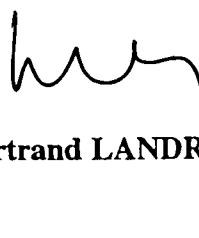
comme représentants de l'Agence de l'eau Seine Normandie au Comité de suivi sur l'utilisation des crédits provenant du fonds de concours exceptionnel des agences de l'eau rattaché au budget du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en 2004.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence



Guy FRADIN

Le Président du Conseil d'administration



Bertrand LANDRIEU